



**COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 14 MAI 2008**

Etaients présents :

Jean CAMBON – Président de la Communauté de Communes des Terrasses et Vallée de l'Aveyron (CCTVA) - Président du Syndicat Mixte du pays Midi Quercy (SMPMQ)  
Francis BISCONTINI – Elu au Conseil Communautaire de la CC du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron (CCQRGA), en charge de la commission culture  
Yoann PICARONIE – Directeur de la CCQRGA  
Christophe SOULIE – Animateur de la Communauté de Communes du Quercy Caussadais (CCQC)  
Stéphanie CARNET – Directrice de l'ADDA 82  
Sonia BARADAT – Stagiaire SMPMQ, chargée de l'évaluation du schéma de développement culturel  
Jihan Ghiati – chef de projet culturel SMPMQ

Etaients excusés :

Catherine FOUGERE – chef de service politiques territoriales à la Direction de la culture et de l'audiovisuel du Conseil régional de Midi-Pyrénées  
Jean-paul ALBERT – Président de la Communauté de Communes du Quercy Vert (CCQV)  
Ingrid LEROUX – Directrice de la CCTVA  
Audrey POUJADE – Coordinatrice lecture publique CCQC  
Philippe FEUILLARD – Coordinateur lecture publique CCQRGA

Ordre du jour :

1. Validation de la convention territoriale de développement culturel
2. Nouvelle organisation proposée pour le suivi du schéma de développement culturel
3. Présentation des projets culturels présentés dans le cadre du schéma culturel et validation de la maquette financière 2008
4. Information sur les projets culturels financés en 2007 par le Conseil régional de Midi-Pyrénées
5. Information sur l'évaluation du schéma culturel

---

1. Convention territoriale de développement culturel

Jihan Ghiati rappelle que cette convention constitue le troisième volet du dispositif des Projets Culturels de Territoire, après l'étude de définition et le recrutement du chef de projet. Elle présente la structure du document contractuel et informe le comité des nouveaux critères de la Région (faisceau d'indices qui permettent d'apprécier l'éligibilité d'un projet), indiqués à l'article 5

ainsi que le montant maximum de l'aide régionale qui devrait être abaissé à 65 000€ (en cours de validation par les Vice-présidents du Conseil Régional) ; une des conditions du co financement régional est la parité avec les collectivités locales (Commune et Communautés de Communes) sur l'ensemble du programme. Elle précise également que les projets d'investissement sont listés dans le cadre de cette convention puisqu'ils seront étudiés notamment en fonction de leur cohérence avec le schéma culturel.

Monsieur Biscontini pose la question de l'ambivalence des nouveaux critères de la Région avec la démarche de développement culturel dans les territoires, l'émergence de projets et d'acteurs et l'expérimentation. Jihan Ghiati indique qu'il est prévu d'organiser à l'automne une réunion du comité de pilotage au cours duquel, la Région elle-même viendra expliquer ces nouveaux critères au territoire et en particulier aux élus afin que des échanges puissent avoir lieu.

Concernant les modalités d'intervention du Département (article 6 du projet de convention), Monsieur Cambon souhaite que les critères soient précisés au regard de ceux du schéma et de ses lignes classiques.

Le comité de pilotage valide la convention.

## 2. Nouvelle organisation proposée pour le suivi du schéma de développement culturel

Afin d'alléger le fonctionnement et de rendre la mobilisation des personnes et structures plus efficace, il est proposé d'organiser l'accompagnement et le suivi du schéma culturel comme suit :

- le Comité technique associant les partenaires institutionnels et techniques du pays, les services culture et enfance et jeunesse des Communautés de Communes se réunit afin d'étudier les dossiers et de les « pré » instruire avant leur présentation en commission culture élue pour validation. L'accompagnement du porteur de projet est assuré par le Syndicat Mixte du Pays Midi Quercy en concertation et collaboration avec la ou les Communautés de Communes et les partenaires techniques concernés, en amont du Comité technique.
- la commission culture élue est réunie pour validation de la ou des maquettes financière des projets. Elle émet un avis favorable ou défavorable si nécessaire et valide ou modifie le plan de financement prévisionnel proposé. Son avis est transmis aux partenaires financiers. Cette commission élue permet de travailler en étroite collaboration avec les élus du pays, de les mobiliser sur des actions de sensibilisation, d'engager selon la nécessité des formations spécifiques,...
- le comité de pilotage (élus + techniciens+ partenaires) pourrait se réunir une fois par an, pour l'évaluation de l'année qui s'est écoulée et proposition des orientations de l'année qui suit.

Monsieur Cambon souhaite que les élus comme les techniciens ne soient pas trop sollicités et il rappelle que la mobilisation de chacun est importante.

## 3. projets culturels proposés pour inscription dans le schéma culturel du pays en 2008 et maquette financière

Jihan Ghiati précise que ces projets ont fait l'objet en amont, d'une concertation avec les services techniques de la Région, du Département et de la DRAC. Chaque projet est résumé dans la fiche projet qui indique le plan de financement prévisionnel, proposé par le maître d'ouvrage. En revanche, la maquette financière fait état des co financements proposés par les partenaires financiers et le chef de projet culturel du pays ; les deux propositions (comité technique et maîtres d'ouvrage) ne coïncidant pas toujours. Le comité de pilotage donne son avis sur chacun des dossiers, du point de vue du contenu comme du plan de financement. Les critères d'éligibilité ont été renseignés et commentés par le chef de projet. Ils devraient à l'avenir faire l'objet d'un regard croisé entre tous les membres du comité technique.

Avis sur les projets résumé et reporté sur chaque fiche qui sera envoyé avec les dossiers de demande de subvention, à la Région et au Département :

- La Cuisine, programmation 2008 : pas de remarque, avis favorable

- Compagnie de la Tour Brunehaut, festival 2008 : Monsieur Cambon souhaite que soit mentionné à titre indicatif, le coût pour la CCTVA de sa collaboration avec la Compagnie de la Tour Brunehaut (fabrication de décors et chant) afin de signifier la contribution de cette collectivité au financement du projet. Madame Carnet, Directrice de l'ADDA 82 précise qu'elle travaille avec la Compagnie sur la mise en place de plans de formation pour les professionnels du Département et pour les amateurs (chorales) à partir de 2009. Jihan Ghiati explique l'écart entre la subvention sollicitée par le maître d'ouvrage (19000€) auprès du Département et de la Région et la proposition indiquée sur la maquette globale. En effet, si les dépenses liées à l'organisation de la manifestation augmentent du point de vue du fonctionnement, des salaires des professionnels (auparavant largement minorés), il est apparu important aux partenaires financiers que l'ancrage territorial, les actions partenariales, initiées cette année soient développées. Les contributions du Département et de la Région augmentent cependant sensiblement de 3000€ chacun. Le comité de pilotage donne un avis favorable au projet tenant compte des propositions de co financement du Département et de la Région.
- Jeunesse en action, ART'N : Jihan Ghiati indique que tous les critères « incontournables » ne sont pas remplis : en 2008, pas de collaboration avec une bibliothèque, un établissement scolaire, un CLSH mais que le projet associe les jeunes pour la mise en place du projet dont la recherche de partenariats. La pédagogie et la formation des jeunes sur la démarche de projet est un enjeu important identifié dans le schéma culturel. Il est proposé de soutenir ce projet qui du point de vue des objectifs et du contenu est maîtrisé et de qualité. Madame Carnet est très intéressée par les problématiques soulevées par ce projet notamment les conséquences d'un mauvais enseignement de la danse hip-hop sur la santé des jeunes ou sur la question de la transmission, de la formation et d'un diplôme. Elle souhaite participer au laboratoire mis en place par l'association. Elle indique également qu'il serait souhaitable d'intégrer un spécialiste de l'anatomie et/ou du sport. Le comité de pilotage valide le projet avec un suivi particulier sur la concrétisation de ces partenariats pour un éventuel financement en 2009.
- Le fond et la forme ; les Hivernales 2007/2008 : la pertinence et la qualité de ce projet au regard de son impact dans le territoire, auprès de la population sont exemplaires. Les actions partenariales, les actions de médiation ont été développées cette année. Le comité de pilotage donne un avis favorable.
- Mosaïque en Val, Festival sous couverture : le festival est connu et reconnu par la qualité de ce qui est proposé. Les stages de création correspondent aux besoins en formation identifiés par la CCQC, des personnels de la petite enfance ou par le Pays pour les personnels enfance et jeunesse : allier sensibilisation au livre et à la lecture et arts plastiques. Les ouvrages réalisés avec l'école primaire de St Antonin sont surprenants d'ingéniosité, de dextérité et d'esthétisme. Par ailleurs, les ouvrages présentés au salon proposés à la vente sont accessibles. Le rayonnement de la manifestation et sa décentralisation dans d'autres sites du pays seraient les priorités de l'accompagnement de la prochaine édition. Le comité de pilotage donne un avis favorable.
- REEL, rom@n multimédia ados : la qualité des projets et actions mises en œuvre par l'association est reconnue au niveau départemental. Des partenariats sont engagés dans le pays (CCTVA, CCQC). Le projet de roman multimédia est intéressant et répond a priori aux enjeux du schéma culturel sur l'implication des jeunes mais les modalités de mise en œuvre manquent de précision. Une attention particulière sera portée sur les collaborations avec les services enfance et jeunesse et PIJ des communautés de Communes concernées. Les co financements Région et Département sont minorés par rapport à la demande du maître d'ouvrage, cette année étant un test et les dépenses de fonctionnement étant importantes par rapport au budget total (mutualisation et partenariats sont nécessaires). Le comité de pilotage donne un avis favorable tenant compte des propositions des partenaires financiers dans la maquette globale.
- SMPMQ, Recherche action sur les pratiques culturelles des jeunes : le SMPMQ sollicite une subvention auprès du Conseil général sur sa contribution financière au projet de recherche global. Le Conseil régional finançant l'ENFA à hauteur de 80% (les 20% restant sont la participation financière du pays), n'est pas ici sollicité. Le comité de pilotage donne un avis favorable.

La maquette financière 2008 est validée dans son ensemble par le comité de pilotage.

#### 4. Projets culturels financés par le Conseil régional en 2007, pour information.

La synthèse des financements accordés par la Région aux projets culturels sectoriels ou territoriaux du pays faisait l'objet d'une demande depuis longtemps. Communiquée par la Région pour information, elle permet de mieux comprendre aujourd'hui l'effet de levier joué par le dispositif des Projets Culturels de Territoire.

#### 5. Evaluation du schéma culturel du Pays Midi Quercy

Sonia Baradat, étudiante en master II développement culturel et direction de projets, fait un stage (4 mois) au sein du SMPMQ sur l'évaluation du schéma culturel. Elle présente les objectifs du stage et du projet au comité de pilotage : proposer une méthodologie pour l'évaluation du schéma culturel et des indicateurs d'évaluation, associant un groupe de travail composé des maîtres d'ouvrage dont les projets sont inscrits dans le schéma culturel, les services techniques des Communautés de Communes, et des membres du CDD (à établir). Il s'agit de l'évaluation conjuguée du schéma culturel et des projets qui le constituent (objectifs du projet mis en perspectives avec les objectifs et les critères du schéma). Le travail sera donc effectué en deux temps : un temps collectif et un travail individuel. Les objectifs de l'évaluation même seront définis en concertation avec le groupe associé. Monsieur Francis Biscontini souhaite être informé de l'avancement de ce travail.

Conclusion du comité de pilotage :

Une deuxième commission aura lieu à l'automne pour l'instruction des projets déposés dans le cadre de l'appel à projet patrimoine et éventuellement d'autres projets en cours d'élaboration.

Il pourrait être proposé un calendrier différent pour 2009, avancé, afin de faire coïncider les échéances de dépôt des dossiers avec celles des partenaires, le Département et les Communautés de Communes. En effet, les projets déposés pour 2008 se trouvent confrontés à la difficulté des co financements locaux, les Communautés de Communes imposant des échéances butoir entre octobre et décembre.